

Chèque Solidarité 31 pour les personnes âgées

Rubric

Aide

Tag 1

Senior

Tag 2

Handicap

Tag 3

Autonomie

Publié le 8 janvier 2020

Reading time

Reading time : 1 minutes

Hat (Teaser)

Le Chèque Solidarité 31 est un dispositif destiné à faciliter le maintien à domicile et simplifier les démarches administratives. C'est le versement de votre Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile sous forme de Chèques emploi service universels (CESU).

Body

En quoi consiste cette aide ?

.pdf / 383 ko

Chèque solidarité 31 : guide bénéficiaire APA

.pdf / 383 ko

[Télécharger](#)

.pdf / 783 ko

Chèque solidarité 31 : guide de l'intervenant APA

.pdf / 783 ko

[Télécharger](#)

Qui est concerné?

- Le bénéficiaire de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui emploie directement le salarié à domicile pour la compensation de la perte d'autonomie, ou qui l'emploie via un service mandataire, règlera le salaire net.
- L'intervenant à domicile employé par un bénéficiaire de l'APA (directement ou en mode mandataire), percevra le salaire après affiliation au Centre de remboursement du chèque emploi service universel (CRCESU).

Comment en bénéficiaire ?

- Aux alentours du 20 de chaque mois, des chèquiers constitués de chèques déjà remplis sont adressés à domicile par courrier postal (ou à l'adresse de du représentant légal, en cas de tutelle ou curatelle).

Si toutes les heures prévues ne sont pas effectuées, il n'y a pas de remboursement à faire des sommes attribuées sous forme de Chèques Solidarité. Les chèques non utilisés perdent automatiquement leur valeur à la date de péremption (31 janvier de l'année suivante).

- Chaque mois, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne verse sur le compte du bénéficiaire la part de l'APA réservée aux charges sociales. Elle sera prélevée automatiquement après accord par le CNCESU (Centre National du CESU), une fois que vous lui aurez déclaré les heures effectuées.
- Le e-Cesu est un Chèque emploi service universel électronique. Plutôt que de commander un carnet de chèques papier, il est possible de payer en ligne avec le e-Cesu.

.pdf / 2.2 mo

Dossier d'affiliation Cesu pour salarié/intervenant

.pdf / 2.2 mo

[Télécharger](#)

Le compte solidarité 31 sur Internet

.pdf / 364 ko

Notice d'utilisation du Chèque Solidarité 31 sur Internet pour l'APA

.pdf / 364 ko

[Télécharger](#)